Montréal, le 6 novembre 2026

Monsieur Paul Saint-Pierre-Plamondon
Premier ministre
Édifice Honoré-Mercier, 3e étage
835, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Lettre de félicitations et invitation à prioriser la transition énergétique dans vos 100 premiers jours

Monsieur le Premier Ministre,

Le Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ) vous adresse ses félicitations à l'occasion de votre élection et vous souhaite un mandat constructif au service de la population québécoise.

Le FCTÉ est une coalition d'environ 85 organisations environnementales, citoyennes, syndicales, communautaires et autres qui souhaitent mettre en place une transition vers la carboneutralité, porteuse de justice sociale, au Québec.

Votre parti a démontré, dans son *Plan environnement 2026-2034*, sa compréhension de l'importance décisive des choix énergétiques que votre administration prendra au cours des prochains mois. Comme vous le mentionnez dans ce plan, « *les décisions qui façonneront notre avenir énergétique touchent directement le coût de la vie, le développement économique, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. De tels choix exigent une transparence et une concertation avec les partenaires pour bâtir un véritable consensus social* ». En raison de leur nature hautement complexe et structurante, ces décisions doivent être prises au grand jour et reposer sur une vision commune aussi large que possible, fruit d'un débat social bien structuré et soutenu par une information de haute qualité. Ainsi, c'est avec une grande satisfaction que nous avons noté l'engagement de votre formation à doter le Québec d'une politique nationale de l'énergie définie collectivement.

Pour concrétiser cet engagement, nous vous invitons à donner à vos ministres responsables de l'Énergie, de l'Économie et de l'Environnement le mandat de lancer, d'ici la mi-janvier 2027 (soit dans les 100 premiers jours de votre gouvernement), la démarche menant à un nouveau Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE). Nous estimons que ce dossier doit figurer parmi les priorités immédiates de votre gouvernement, appelé à concilier deux impératifs majeurs : nous donner le plus rapidement possible toutes les balises nécessaires pour prendre les décisions qu'impose déjà la transition énergétique au quotidien, tout en prenant le temps nécessaire pour déployer une démarche de planification rigoureuse, rassembleuse et éclairée par la science.

Comme vous le savez, le PGIRE actuel, adopté par décret le 25 juin dernier par l'administration précédente, souffre de lacunes majeures. Il a été produit au terme d'une consultation beaucoup trop restreinte, sans que le débat de société promis ait eu lieu ni que les hypothèses utilisées pour l'élaborer aient été rendues publiques, ce qui lui a d'ailleurs été beaucoup reproché. Pour corriger le tir, nous vous proposons d'inscrire l'action de votre gouvernement dans une feuille de route démocratique et scientifique en quatre étapes correspondant aux meilleurs processus établis au Québec :

1. **Cadrage public** : les citoyen·nes, expert·es, municipalités et communautés autochtones s'expriment sur les enjeux nationaux et locaux de tous ordres à inclure dans l'évaluation environnementale stratégique et dans le mandat qui sera confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).
2. **Évaluation environnementale stratégique (ÉES)** du PGIRE actuel et d'autres scénarios :
 2a. Plan d'acquisition des connaissances – Recensement des connaissances existantes et manquantes sur les enjeux identifiés, octroi de mandats de recherche scientifique indépendante et publication des études ainsi réalisées.
 2b. Rapport d'ÉES exhaustif et indépendant décrivant les impacts du PGIRE actuel et des autres scénarios évalués.
3. **Mandat d'enquête et d'audience publique générique confié au BAPE** : débat public panquébécois, participation de la société civile à l'échelle nationale comme régionale, tournée dans les régions du Québec, dialogue avec les communautés autochtones selon les modalités convenues avec elles.
4. **Élaboration, adoption et déploiement du nouveau PGIRE** : y compris l'obtention et la prise en compte des commentaires de la Régie de l'énergie avant l'adoption par le Conseil des ministres.

Au-delà de la démarche, le nouveau PGIRE devra, à nos yeux, atteindre trois résultats essentiels :

1) Le nouveau plan devra combler un angle mort majeur du cadre actuel en traçant une trajectoire claire et contraignante vers la décarbonation complète du Québec d'ici 2050.
2) Conformément à votre *Plan environnement 2026-2034* (qui présente l'économie d'énergie comme « *la prochaine Baie-James* »), le PGIRE devra traiter l'économie d'énergie comme une filière énergétique à part entière et doter le Québec « *de cibles ambitieuses et distinctes en matière de sobriété et d'efficacité, de plans d'action quinquennaux et d'objectifs sectoriels mesurables* ».
3) Enfin, le PGIRE devra placer la justice sociale au cœur de la transition, en reconnaissant explicitement le droit à la chaleur et à la fraîcheur pour toutes et tous, ce qui suppose d'y intégrer un plan crédible pour éradiquer la précarité énergétique au Québec.

En ouvrant ce chantier stratégique dès vos 100 premiers jours, vous unirez les forces vives du Québec autour d'une vision d'avenir porteuse, rassembleuse et résolument constructive. Le Front commun pour la transition énergétique offre sa pleine collaboration à votre gouvernement pour réaliser ce virage historique.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons favorable, nous vous prions d'agréer, monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Signataire :

Nadine Viau
Coordonnatrice stratégies et opérations
Front commun pour la transition énergétique
nadine.viau@pourlatransitionenergetique.org | 438 837-2387

Appuis (par ordre alphabétique d'organisation) :

Carl Verreaul
Vice-Président exécutif national
Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)

Émilie Laurin-Dansereau
Responsable du dossier accès à l'énergie

Association coopérative d'économie familiale (ACEF) du Nord de Montréal

Patricia Clermont
Responsable, Ph. D.
Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)

Cyril Frazao
Directeur santé et climat
Association pour la santé publique du Québec

David Roy
Directeur général
Ateliers pour la biodiversité

Alix Ruhlmann
Coordonnatrice
Attac Québec

Pierre Ross
Recherchiste
Coalition sortons le gaz

Lucie Sauvé
Membre du Comité de coordination
Collectif scientifique sur les enjeux énergétiques au Québec

Andréanne Brazeau
Analyste principale des politiques pour le Québec
Fondation David Suzuki

André Bélanger
Directeur général
Fondation Rivières

Karen Busque
Organisatrice communautaire
Les AmiEs de la Terre de Québec

Carole Dupuis
Porte-parole

Mouvement écocitoyen UNEplanète

Alice-Anne Simard
Directrice générale
Nature Québec

Jean-Pierre Finet
Analyste en énergie
Regroupement des organismes environnementaux en énergie

Bruno Detuncq
Membre du coco
Regroupement vigilance énergie Québec (RVÉQ)

Sophie-Laurence H. Lauzon
Codirectrice générale
Réseau des femmes en environnement

Maxime Dorais
Codirecteur général
Union des consommateurs

Samuel Pagé-Plouffe
Directeur - affaires publiques et gouvernementales
Vivre en Ville